



FESTIVAL
DANCES & MUSIC
MONTE

Vivre!



Montataire
VILLE DE L'OISE

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 20 - JUIN 2005

Sommaire

Notre ville : Festival 3
 Avril-Mai à Montataire.....4
 Edito du Maire.....5
 Culture6
 L'avenir de la polyclinique 7
 Enquête pour le commerce local.....8 et 9
 Du nouveau à la CAC..... 10
 Ronde des sports.....11
 Associations12
 Tribune libre, brèves.....13
 Jacky Hérisset, judoka14
 Etat-civil, brèves.....15



Vivre ! - N° 20 - Juin 2005

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
 Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand
 jplegrand.montataire@wanadoo.fr
 06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44
 Journaliste : Fatima Sissani
 Photos : Jean-Louis Cormontagne
 Composition-Maquette-Conception :
 Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,
 Arnaud Couallier, Bruno Giordano,
 Chantal Maupas, Fernand Tuil,
 Yvelise Mico (stagiaire)
 Composition - Impression :
 Imprimerie Municipale - Montataire
 Vivre ! : Magazine mensuel officiel
 de la Ville de Montataire
 Rue André Ginisti - 60160 Montataire
 Téléphone : 03 44 64 44 00
 Télécopie : 03 44 64 44 05





Un parfum de festival

Un mois plus tard, il nous reste encore dans les oreilles et dans les yeux des images et des sons colorés et joyeux de ce festival des danses et des musiques du monde qui a donné à la ville, l'espace de trois jours, un air de fête.

Cela a commencé un mercredi après-midi, entre averses et éclaircies, avec les enfants des crèches et périscolaires qui ont présenté, déguisés en corsaires, spiderman, fée, leur petit bal des sirènes en compagnie de leurs assistantes maternelles et de leurs parents. Mais avant, ils nous ont fait admirer leurs fresques sur le thème de la paix, anticipant la célébration du 60ème anniversaire de la capitulation nazie.

Une fois les enfants rentrés, le jour tombé, s'est ouvert le traditionnel festival Hip-hop organisé par Jade. Malgré la pluie, les jeunes de la ville et de la région n'ont pas manqué ce rendez-vous.

Un défilé haut en couleurs

Le festival s'est poursuivi le lendemain, jeudi 5 mai, jour d'Ascension, dès le matin avec un défilé dans les rues de Montataire, depuis le quartier des Martinets jusqu'à la mairie. Accompagnés d'élus et d'habitants, des joueurs de cornemuses et de percussions, danseurs et

danseuses, les Gilles de Belgique avec leur orchestre et leurs oranges, ont salué la population de leur passion et de leurs traditions musicales. A en croire les nombreux habitants qui ont accouru à leur fenêtre pour accompagner de leur regard et de leurs applaudissements les artistes en marche, ce défilé fut un réel succès.

Mais il ne s'agissait là que d'un avant-goût du festival de couleurs, de danses et de musiques, qui allait se déployer la journée durant sur la place de la mairie. Ce n'était pas pour déplaire aux commerçants et brocanteurs amateurs, déjà là depuis le matin et qui avaient commencé leurs affaires dans cette atmosphère quelque peu inhabituelle.

Après s'être restaurés dans une ambiance pour le moins conviviale

grâce à l'excellent repas préparé par les agents de la restauration municipale, les artistes ont rejoint, tour à tour, le podium pour révéler leurs talents.

Diversité des peuples et des traditions

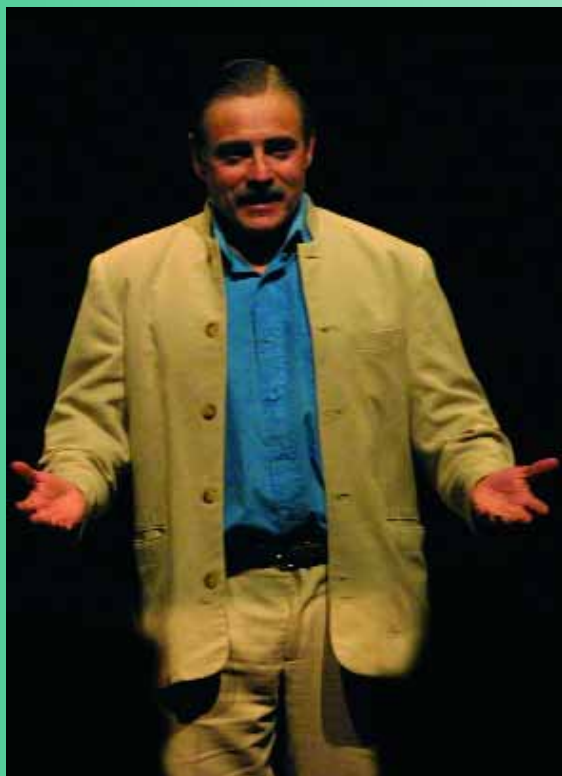
Même si la programmation était moins étoffée que l'an passé, tous les spectateurs se sont régalés : «L'organisation était excellente. Il manque des continents comme l'Asie mais c'était très bien. C'est une bonne occasion pour se parler, rencontrer des gens» explique une jeune femme avec un sourire rayonnant. Une autre avoue «c'est la première fois que j'assiste au festival. Je reviendrai». «Les enfants ont adoré, ils y ont passé la journée», ajoute un père de famille, ravi.

Il faut dire qu'il y en avait pour tous les goûts : sur le stand des centres de loisirs, les enfants pouvaient aller se faire maquiller ou essayer un des nombreux jeux en bois fabriqués par l'association 1-2-3 soleil. On pouvait aussi se faire tirer le portrait sous la tente de l'association du photo club ou découvrir des objets, des saveurs, des parfums de Djibouti, du Népal, de la Réunion ou du Portugal grâce aux nombreuses associations présentes.

Et ce, toujours avec, dans les oreilles, des sons venus d'Irlande, d'Afrique du Sud, d'Iran et encore et encore jusqu'à l'année prochaine...



Avril-Mai à Montataire



Magistrale interprétation du comédien André Salzet dans la pièce de Stephan Zweig «le joueur d'échecs» au Palace



Très beau concert devant un Palace plein à craquer, le groupe «Vaguement la jungle» a été un véritable antidote à la morosité



Hand : 200 participants aux tournois des moins de 9 ans et des moins de 11 ans. Belle performance pour les moins de 9 ans de Montataire qui sont allés en finale



Comme chaque année les retraités CGT ont organisé leur traditionnel repas dans une ambiance conviviale



Le «Eole Jazz band» nous a transportés au pays du swing avec un répertoire varié, puisé dans les plus grands standards du jazz



Scène ouverte aux jeunes artistes de la région : «ni l'1 ni l'otr», groupe de 4 guitaristes, a présenté son répertoire



24 avril 2005 : recueillement à la cérémonie de l'anniversaire de la libération des camps



Soutenus par la municipalité, les locataires de la SA HLM du Département de l'Oise, en colère, s'organisent et ont déjà obtenu l'engagement du bailleur à être reçus pour que soient examinées leurs très nombreuses revendications



Avec le Président de l'Espérance municipale, le Maire et le Conseiller général inaugurent une exposition de l'association à l'occasion de son centenaire



Place de la mairie : les enfants de la crèche et du centre de loisirs maternel ont inauguré leur fresque dédiée à la paix. Avec leurs jolis costumes aux couleurs flamboyantes, ils ont ouvert la 4ème édition du festival

Pour la paix

L'ensemble des manifestations organisées pour célébrer le 60ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a rencontré dans notre ville un grand succès.

Couplé à la quatrième édition du festival «Dances et Musiques du monde», cet anniversaire a permis à notre ville de se mettre davantage encore au diapason de l'amitié entre les peuples et de la Paix.



Vous avez été très nombreux à participer à ces initiatives et l'on doit particulièrement remercier tous ceux qui se sont investis dans cette réussite.

Quel plaisir et quelle émotion de recevoir les amis allemands de notre ville jumelée Finsterwalde, dont le maire, M. Wohmann, a fait un discours remarqué et apprécié lors de la cérémonie officielle.

60 ans après, il est primordial que Français et Allemands n'oublent pas car «le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde». Les crimes et la barbarie du régime nazi ont trouvé leur terreau dans le refus des puissants de répondre aux aspirations des peuples au progrès social. Cela les avaient conduits à proclamer «Plutôt Hitler, que le Front populaire !».

Aujourd'hui certains entendent pousser les nations et les peuples à la guerre économique, à la concurrence, et n'envisagent le monde que sous l'angle du profit en faisant fi des hommes.

A Montataire, nous ne nous résignons pas à cette vision de l'avenir. Partout en Europe, partout sur la planète, grandit l'aspiration à toujours plus de démocratie, au droit à la dignité, à l'emploi, à la santé, à l'éducation. Pour y répondre la coopération et l'amitié entre les peuples tracent la bonne voie. Nous pouvons être fiers d'y avoir contribué, tous ensemble, une fois de plus à l'occasion de ce 8 mai.

Jean-Pierre Bosino

Le Concert

Samedi 18 juin - Église Notre-Dame 20 h 30

Comme chaque année, un moment exceptionnel de musique à partager religieusement à l'église Notre-Dame, sous la direction de Thierry Pelican, Dominique Grébert et Bernard Fleurette.

1ère partie

Orchestre symphonique des écoles de musique de Creil, Montataire, Villers Saint Paul, Saint-Leu d'Esserent.

2ème partie

Orchestre symphonique du département de l'Oise



Programme :

Concerto pour flûtes et orchestre de Doppler

Concerto pour trompette et orchestre de Gouinguéné

Pièce concertante pour bugle et orchestre de Dominique Grébert

Sarocchi

Samedi 4 juin - Église Notre-Dame 20 h 30

Polyphonies et musique Corse i canti di a tradizione

Sarocchi, chanteur qui s'est déjà illustré au sein d'autres groupes corses célèbres (victoire de la musique en 1995 avec le groupe Voce di Corsica), a réuni autour de lui un ensemble vocal et instrumental proposant un répertoire d'une rare authenticité. Cette formation de cinq chanteurs musiciens interprète des monodies souvent accompagnées par des instruments traditionnels dont la cetera, mais aussi des pièces instrumentales ainsi que des chants polyphoniques. Tous ces interprètes, dont certains se connaissent depuis l'enfance, sont animés par une passion commune pour la musique traditionnelle corse.

«...Avec intelligence et sensibilité, le jeune chanteur et ses musiciens ont orchestré des chants qui témoignent d'une culture plus riche que celle des seules polyphonies...»

Libération

Culture en vallée de l'Oise

A l'initiative des Vallées Bréthoise, dont le Maire de Montataire est président, du Pays d'Oise et d'Halatte et de l'Association du bassin compiégnois, la nouvelle édition de la brochure des manifestations culturelles des villes de la Vallée de l'Oise est à votre disposition dans les accueils municipaux. Plus de 135 initiatives y sont recensées pour la période de mai à juin 2005.

Le cabaret philosophique

Dimanche 19 juin

Place de la Mairie - 20 h 30

Compagnie «Au nom du titre»

Attendez-vous à être surpris et pliés en deux par le rire : c'est du théâtre de rue, une parodie se risquant à une réflexion philosophique complètement décalée, déglinguée et décapante... Nous entrons dans l'univers de l'absurde. Ces trois joyeux compagnons n'hésitent pas à passer à l'acte pour nous faire bien comprendre le vif du sujet. Entrez messieurs-dames, vous verrez combien c'est simple de philosopher quand on sait rire des grands sujets qui nous préoccupent !

Avec :

Arnaud Aymard, Laurent Petit et Fred Tusch

Fête des ateliers culturels

Dimanche 19 juin - Palace - 20 h 30

Ce sera l'occasion pour les participants des ateliers théâtre, danse contemporaine et arts plastiques de présenter à leur famille et amis, le résultat de leur année d'activités.

Pour tous renseignements et réservations
Service culturel : 03 44 24 69 97

La polyclinique : un avenir qui demeure fragile

Alors que l'incertitude la plus complète pesait sur l'avenir de la polyclinique et de la polyophtalmologie, l'hypothèse de la fermeture a été écartée au profit d'une restructuration.

L'administrateur provisoire, nommé voilà plus d'un an pour remettre le centre de santé sur les rails, a finalement opté pour l'externalisation de la comptabilité et d'une partie de la gestion administrative qui seront confiées à une mutuelle. Si cette restructuration est l'option la moins dramatique, elle aura tout de même des conséquences humaines non négligeables en terme d'emplois dans les services concernés.

Depuis 1998, la polyclinique, comme la majorité des centres de santé en France, connaît des difficultés financières qu'on peut expliquer de plusieurs manières.

La polyclinique victime de la désindustrialisation

Les fermetures d'entreprises et les licenciements qui secouent le bassin creillois ont entraîné une réduction des ressources financières de ces structures. Le centre de santé vit en effet grâce aux cotisations des salariés par le biais du comité inter-entreprises (CIE).

De plus, depuis l'ouverture des centres de santé mutualistes à l'ensemble de la population, ces derniers accueillent des patients en situation de plus en plus précaire. Ils sont souvent orientés vers ces centres par la médecine libérale qui pratique des honoraires plus élevés et parfois non conventionnés, inaccessibles aux personnes « vivant » du RMI ou des allocations chômage. Ceci a contribué à donner à tort des centres de santé l'image de structures prati-



quant une « médecine au rabais » destinée aux pauvres, poussant ainsi les catégories moins défavorisées, notamment les salariés, à les désertier. Cela a entraîné un manque à gagner important pour les centres de santé. Les remboursements des soins administrés aux patients bénéficiant de la couverture maladie universelle ne prennent pas en compte la réalité des coûts. La polyclinique est ainsi face à un paradoxe : plus elle a de patients, environ 40000 par an, plus elle connaît de difficultés.

Une grande qualité de soins

Aussi faudrait-il pour pérenniser son activité que la Sécurité sociale, qui reconnaît la nécessité de son existence, augmente ses taux de remboursement et que les salariés adhérents, par le biais du CIE, reviennent s'y soigner. D'autant qu'on pratique là une médecine de qualité notamment grâce à la diversité des spécialités qui y est proposée. Ceci permet de prendre en charge le malade de manière globale. On y trouve, par exemple, un service dentaire et un service de stomato-

logie qui fonctionnent traditionnellement de pair. Cela permet aux patients de soigner un certain nombre de leurs pathologies en un même lieu et aux médecins de se coordonner efficacement. On pourrait également citer le service ophtalmologie et la boutique d'optique située à Creil*.

Les économies dégagées par l'administrateur seront destinées à moderniser le plateau technique de la polyclinique.

Le Conseil général de l'Oise réfléchit à lui confier prochainement un certain nombre de missions.

Pour l'ensemble des élus de l'agglomération creilloise, la polyclinique doit absolument poursuivre la mission de service public de santé pour laquelle elle a été créée voilà près de soixante ans.

* La polyophtalmologie est située
11, Place du 8 mai 1945 à Creil
Tél. : 03 44 25 13 01

* La polyclinique est située
45, rue Voltaire à Creil
Tél. : 03 44 55 87 23

* Un cabinet de chirurgie dentaire est situé
2, rue Armand Desnosse à Montataire
Tél. : 03 44 27 57 58

Faire vivre nos commerces

Entretien avec Claude Couallier, premier adjoint au Maire, sur la situation du commerce de proximité à Montataire.

Quand la fermeture des commerces a-t-elle commencée ?

Le début des difficultés remonte aux années 1990 avec l'essor des grandes surfaces et les départs en retraite progressifs de nombreux commerçants et artisans de la ville.

Nous avions auparavant une activité commerciale florissante : de la barrière des forges à la rue Victor Hugo, il y avait des étals très importants : poissonnier, quincailler, réparateur d'électroménager, charcutiers, cordonnier, une centaine de bistrotis...

La municipalité est très soucieuse de préserver le commerce de proximité,

c'est l'une de nos priorités.

À ce titre, nous rencontrons systématiquement les nouveaux arrivants et ceux qui souhaitent cesser leur activité. Ces liens nous permettent de mieux intervenir en cas de besoin dans l'intérêt réciproque du commerçant et de la ville mais il nous manque toujours le temps d'anticipation nécessaire pour pallier à la fin d'une activité.

Quelles actions envisagez-vous pour enrayer ce phénomène ?

Nous avons passé une convention avec l'association le Roseau pour nous aider à faire un état des lieux précis de la situation des commerçants et des artisans et déboucher sur une réelle et durable redynamisation de la ville.

Un questionnaire a d'ores et déjà été adressé à tous les commerçants et artisans de Montataire afin de répertorier les départs en retraite, les éventuelles fermetures, les ventes de commerce, les difficultés qu'ils rencontrent, les projets de développement, etc... Cela doit notamment nous permettre d'anticiper les départs.

Une quarantaine d'entre eux recevront la visite des représentants du Roseau. Nous allons donner la priorité au commerce car c'est dans ce secteur que s'exprime le plus grand manque.

Nous allons, parallèlement, lancer un autre questionnaire afin de connaître les besoins de la population.

Des actions précises seront mises en place à la suite de cette étude.



Face aux difficultés qui frappent le commerce de proximité à Montataire, la municipalité a mis en œuvre des actions pour enrayer les fermetures. La ville considère en effet que le petit commerce et l'artisanat doivent être préservés car ils répondent à des besoins spécifiques de la population.

Entretien avec Monsieur Dottin, coordinateur de l'association le Roseau qui est un organisme de conseil et de formation pour les créateurs et les repreneurs d'entreprise.

Pouvez-vous nous présenter cette structure ?

Nous travaillons de manière générale sur le développement économique local. Nous intervenons auprès des associations, collectivités ou autres organismes publics et parapublics pour réaliser des études socio-économiques de territoire. Nous sommes présents sur l'ensemble du département, en milieu rural et urbain, en centre ville et dans les périphéries avec une dizaine de lieux de permanences et des interventions diverses pour favoriser l'esprit d'initiative.

Notre activité principale demeure cependant la création et reprise d'entreprises dans tous les secteurs d'activités économiques : commerce, artisanat, services culturel et artistique, professions libérales, agriculture... En 2004, nous avons accueilli plus de 1400 porteurs de projets économiques sur l'ensemble du département et accompagné plus de deux cent soixante dix créations ou reprises d'entreprise. La plupart sont des commerces. Comme ce sont des petites entreprises, elles généreront peut-être 600 emplois sur le département. Il faut savoir en effet que 93 % des entreprises en France comptent 10 salariés au plus alors que celles de plus de 500 salariés représentent à peine 1 % des entreprises en France.

La Picardie souffre, l'Oise inclus, d'un très faible nombre de porteurs de projet. Notre région est en effet l'avant dernière en matière de taux de création par habitant.

De plus, l'Oise connaît une déperdition du nombre de création d'entreprises due à la proximité avec le

bassin parisien qui capte une partie des habitants du département.

Qu'est-ce qui pousse une personne à créer son entreprise ?

Certaines personnes veulent devenir indépendantes, d'autres ne trouvent pas de travail à cause d'un manque de qualification ou pour des motifs de discrimination sociale, raciale et même géographique. J'ai en effet découvert ici la discrimination liée au quartier d'habitation. On essaye donc de travailler avec ces publics-là parce qu'il y a de l'énergie, parfois des diplômes, des savoir-faire...

Comme nous agissons sur l'ensemble de l'Oise, nous constatons de fortes disparités sociologiques sur les différents territoires. Nous n'avons pas les mêmes projets à Compiègne, sur le plateau picard ou à Méru.

Et même si le projet n'aboutit pas, le processus de création permet bien souvent au porteur de projet de retrouver du travail grâce aux réseaux qu'il a créés durant la tentative de création ou reprise d'entreprise.

Quel type d'aide apportez-vous aux porteurs de projet ?

Nous travaillons avec eux sur toutes les étapes de la création ou reprise d'entreprise, en fonction de l'état d'avancement des projets. Cela signifie une approche financière pointue avec une projection sur deux à trois ans, une approche juridique, fiscale et commerciale sans oublier tous les éléments humains. Nous instruisons toutes les demandes de financement : dossier bancaire, prêt à taux zéro, dossier d'exonération de charges sociales, dossier de subvention, etc.

Nous siégeons à ce titre dans la plupart des commissions où il y a des financements en jeu.

Nous proposons beaucoup de formations aux créateurs et repreneurs d'entreprise. En 2004, on a dû faire environ 12000 heures dédiées à la création d'entreprise : gestion, marketing commercial, droit, fiscalité, méthodologie de projet.

Compte tenu de la disparité des projets et des personnes, nos formations sont très modulables.

Nous suivons la création de l'entreprise durant trois ans après le démarrage.

Au plan national, nous nous situons entre 15 et 20 points au-dessus de la moyenne nationale de taux de survie.

Après 5 ans, il en reste 65 % dans le département contre 50 % au niveau national.

La ville de Montataire vous a sollicité pour travailler sur le commerce de proximité dans la ville.

Nous allons effectivement réaliser une étude afin de connaître la situation générale du commerce, de l'artisanat et des services dans la ville et dégager des perspectives à court et moyen terme dans le but d'aider soit au maintien, soit au développement des activités mais aussi favoriser l'arrivée d'activités qui répondent aux besoins de la population locale. Il s'agit de gérer les fermetures suffisamment en amont pour trouver des repreneurs.

Une telle approche bénéficiera à chacun : une activité qui fonctionne constitue une garantie pour le bailleur quant au paiement de son loyer et la durée du bail ; Pour la ville, c'est son patrimoine immobilier qui prend de la valeur. Quant aux habitants, ils ont tout à y gagner.

Le pluralisme se renforce à la communauté

Nous nous sommes entretenus avec Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire, de l'élargissement du conseil communautaire de l'agglomération creilloise (CAC) qui compte désormais trente-neuf membres.

Comment cet élargissement est-il intervenu ?

Précisons tout d'abord que le conseil communautaire de la CAC constitue l'équivalent d'un conseil municipal pour une ville, avec des élus issus des conseils municipaux. Des demandes sont faites régulièrement depuis quelques années d'ouvrir le conseil communautaire aux groupes d'opposition dans les villes. Christian Grimbert, président de la CAC a proposé au conseil de répondre positivement à cette demande. Il est en effet juste d'un point de vue démocratique que les différentes oppositions municipales soient représentées. Le conseil de la CAC a donc accueilli neuf nouveaux délégués, comptant ainsi trente-neuf membres. La première proposition avait été d'élargir le conseil à 46 membres mais les élus de Nogent s'y sont opposés. Ce n'était pourtant

pas disproportionné : alors que le Conseil de la communauté compte trente-neuf membres pour 70000 habitants, le conseil municipal de Creil en compte trente pour 30000 habitants. Il était donc tout à fait envisageable d'accueillir quinze nouveaux conseillers au lieu des neuf retenus.

Outre la représentation des oppositions politiques, cet élargissement avait-il d'autres objectifs ?

Il a permis de corriger la sous-représentation de certaines villes comme Montataire et Villers Saint Paul, qui n'étaient représentées respectivement que par cinq et trois élus. Aujourd'hui il y aura sept Montatairiens et quatre Villersois. À Montataire, le conseil municipal a élu Jean-Pierre Mercier, du groupe «Montataire pour tous», en tant que représentant de l'opposition municipale et Stéphane Godard, du groupe socialiste et républicain. Ainsi notre ville est représentée par le Maire, Claude Couallier, Françoise Bordais, Abdelkrim Kordjani, Patrick Boyer, Stéphane Godard et Jean-Pierre Mercier.

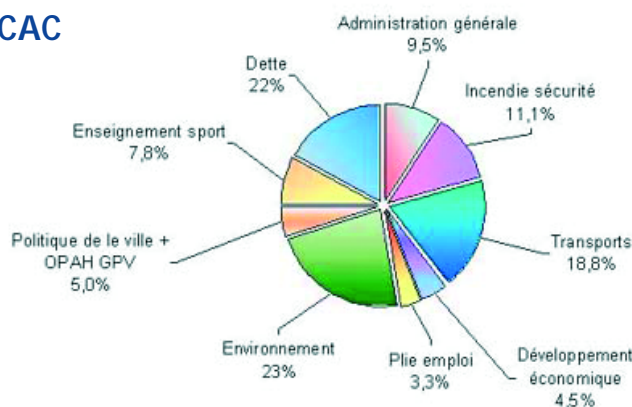
Précisons par ailleurs qu'à Montataire, la majorité municipale n'avait aucune obligation de choisir un représentant de l'opposition puisqu'elle dispose de la majorité absolue. Mais nous avons tenu à élire un élu de l'opposition de droite en vertu de l'accord moral passé à la CAC et parce qu'il nous paraît naturel que des élus de l'opposition de Montataire siègent au conseil communautaire.

À Villers Saint Paul, le conseil a élu un membre de la majorité municipale, Erick Pitkevicht (PC), car le conseil municipal ne compte aucun élu de l'opposition. Dans ce cas, c'est le souci de rééquilibrage qui a prévalu.

Seule la ville de Nogent n'a pas respecté l'accord moral et pris quelques libertés avec celui-ci. La majorité municipale de cette ville a en effet profité d'une situation de désaccord entre élus socialistes pour choisir elle-même le représentant de l'opposition au détriment de la liste pluraliste PS-PC et concertation. Ce débat sur l'élargissement du conseil communautaire a par ailleurs conforté l'idée d'un «conseil de développement» pour ouvrir la réflexion sur l'intercommunalité aux autres représentants de la société civile. Il s'agit de mettre en place une sorte de «conseil économique et social», afin d'être mieux à l'écoute de nos concitoyens dans une instance (la CAC) où les élus le sont au deuxième degré (élus par leur conseil municipal) ; l'intercommunalité concerne aussi la vie quotidienne.

Budget de la CAC

L'assainissement, les Marches de l'Oise, l'environnement sont prévus dans des budgets annexes. Le montant global du budget est de 38 millions d'euros.



Graphique : répartition sans les budgets annexes

Dopage : gagner, mais à quel prix ?

Le comité de pilotage de prévention des dépendances et des conduites à risque créé en 2001 à Montataire s'est saisi de la dixième Ronde des sports pour sensibiliser la population, en particulier les jeunes, au phénomène du dopage.

Après avoir adressé un questionnaire sur les dépendances et les conduites à risque aux enseignants du lycée et du collège, aux associations sportives et médecins, ce comité de pilotage a constaté lors du traitement des réponses que la plupart des observations portaient sur le dopage.

C'est pourquoi cette structure, composée d'élus, de chefs de services municipaux et des dirigeants d'associations, responsables de la prévention de la ville, a lancé cette action de sensibilisation autour du dopage. Les jeunes sportifs sont particulièrement visés car en tant que champions potentiels, ils peuvent être incités à se doper. D'autant qu'un sondage réalisé auprès de jeunes a révélé qu'ils auraient recours au dopage s'ils étaient certains d'obtenir des résultats sportifs probants.

Dans la mesure où le dopage touche exclusivement les sportifs et ce à tous les niveaux de pratique, la ronde des sports constitue un moment privilégié pour aborder cette question.

Rappelons que le dopage est défini par la loi comme «l'utilisation de substances ou de procédés de nature

à modifier artificiellement les capacités d'un sportif. Font également partie du dopage les utilisations de produits ou de procédés destinés à masquer l'emploi de produits dopants».

Les initiateurs de cette semaine de sensibilisation ont choisi d'aborder le dopage par deux expositions et une conférence-débat.

Expositions

Du 21 au 26 juin, une exposition sur le dopage réalisée par le comité régional olympique de Picardie sera installée dans le gymnase Marcel Coene.

Le 24 juin, vous pourrez voir dans le même lieu une autre exposition qui abordera les produits stupéfiants.

Conférence-débat

Elle aura lieu le 24 juin, de 20 à 22 heures. Y sont conviés l'ensemble de la population, des associations sportives et médecins de la communauté d'agglomération creilloise.

Interviendront un médecin-conseil à la direction départementale de la jeunesse et des sports, un conseiller technique sportif de la ligue de Picardie d'athlétisme, un pédiatre qui a travaillé comme préleveur dans les contrôles anti-dopage et un sportif de haut niveau qui apportera un témoignage.

Durant la soirée, Le SATO (Service d'aide aux toxicomanes de l'Oise) tiendra un stand. Vous pourrez ainsi demander autant de renseignements que vous le souhaitez aux professionnels de cette organisation aussi bien sur le dopage que sur les conduites à risques.



Associations

Club Haltérophile et Musculation Montatairien

Le club assure ses permanences les lundis, mercredis et vendredis de 19 h à 21 h, au centre des sports Marcel Coene, avenue Guy Moquet. Les activités sont la musculation éducative, sportive et d'entretien.

Contact et renseignements au :
03 44 27 10 97

L'AMVA en Assemblée Générale

L'association montatairienne des véhicules anciens, tient son assemblée générale le mardi 7 juin au sous-sol de l'église de Montataire. AMVA, 2, rue Jacques Decour 60160 Montataire
Tél./Fax : 03 44 27 55 75

Association du Quartier Gournay le Marais

L'association participera à la fête des associations de Creil, le dimanche 19 juin, sur l'île Saint Maurice. Elle organise un pique-nique avec activités de plein air, le dimanche 3 juillet.

Contact : 03 44 26 01 34

Brocante

Le Montataire Basket-Ball organise sa prochaine brocante le dimanche 26 juin 2005. Rendez-vous dès le matin sur l'avenue et le parking Ambroise Croizat.

Vive les Sapeurs-pompiers

L'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Oise diffuse un ouvrage en souscription intitulé : «L'histoire des sapeurs-pompiers de l'Oise». Pour se le procurer s'adresser à : UDSP0 2, avenue Bury Saint Edmunds 60200 Compiègne.

Les prochaines manifestations avec le Comité des fêtes

Dimanche 5 juin Piscine aqua-gym

Dimanche 12 juin Rallye pédestre Mons ad Theram

Dimanche 19 juin Fête de l'association des Fonds de Montataire

Mardi 21 juin Fête de la musique

Samedi 25 juin Repas des amis d'Henri Barbusse à Aumont en Halatte

Mercredi 13 juillet Bal de la Fête Nationale

Natation :

Coupe d'Europe en eau libre

L'Aquatic club intercommunal de Montataire va participer à l'organisation d'une épreuve en eau libre de niveau européen. Elle se déroulera le 25 juin à Creil à l'initiative du club de natation de cette ville.

Pour la préparation de cette coupe d'Europe, les bonnes volontés peuvent s'adresser au :

03 44 71 97 18 après 18 heures en semaine ou toute la journée le week-end.

A la découverte de Montataire

L'association Mons Ad Theram organise, avec la collaboration du Comité des Fêtes de Montataire, de l'association Les Martins Pêcheurs et la Municipalité, un rallye touristique semi pédestre dans Montataire le Dimanche 12 juin 2005.

Rendez-vous place de l'église Notre Dame à 10 h.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Sylvie Dauvergne : 03 44 64 44 36

Christine Galvin : 03 44 64 44 44

Francis Deschamps : 03 44 71 31 06

10^{ème} Ronde des Sports

Organisée par l'office municipal des sports, en partenariat avec le service des sports, **du mardi 21 au dimanche 26 juin 2005**

Salle Marcel Coene

Mardi 21 **Hand Ball** - Mercredi 22 **Badminton** - Jeudi 23 «**Soirée des tiots**» - Vendredi 24 **Soirée débat sur le dopage** - Samedi 25 **Spectacle de modern jazz**

Boulodrome de Montataire

Samedi 25 - **Tournoi de pétanque**

Mercredi 22 juin

Flâneries vertes dans Paris

7 € pour les licenciés OMS - 15 € pour les extérieurs comprenant le prix du transport, le pique-nique et la prestation des 2 conférencières

Départ à 8 h 30 - Retour à Montataire vers 17 h 30

Dimanche 26 juin

Canoë-kayak Rallye Thérain 2005 «La ballade du Trappeur» avec épreuves et énigmes à résoudre - Départ à 9 h 30 de Mouy - Arrivée vers 17 h au stade Marcel Coene. Réservation indispensable places limitées au 03 44 27 04 00 (service des sports) ou au 06 17 54 83 09 (club de canoë-kayak).

Randonnées pédestres - 14 h Départ en car pour Cires les Mello - 14 h 30 Marche de Cires les Mello au stade Marcel Coene de Montataire en suivant les rives du Thérain.

Escalade - 15 h - Stade Marcel Coene avec un bloc spécialement installé à cet effet, activité ouverte à tous.

Football - 10 h - Au stade Marcel Coene, tournoi du groupe sportif des Portugais en mémoire de M. Abilio Marrucho

**Pour tous renseignements et réservations :
Service des sports au 03 44 27 04 00**

Groupe communiste
et républicain

Stationner à Montataire

Toutes les villes sont aujourd'hui confrontées à l'augmentation du parc automobile. Alors qu'hier chaque foyer possédait un véhicule ou pas de véhicule du tout, la plupart désormais en possède au moins un, voire deux ou trois. On comprend que cette croissance du nombre d'automobiles pose un problème. Les espaces de stationnement deviennent bien insuffisants. La municipalité entreprend des efforts pour tenter d'apporter des solutions.

Rappelons d'abord qu'il existe à Montataire en plein centre ville, le parking de la place de la mairie et celui de la rue Ambroise Croizat qui sont totalement gratuits par décision municipale. Ensuite, la municipalité a créé ces derniers mois une série de petits parkings de rabattement tout le long de la rue Jaurès et prévoit d'utiliser son droit de préemption pour en réaliser d'autres rue de la République. Elle a également entrepris la jonction entre le parking de la salle de la Libération et celui de la rue Jaurès en augmentant la capacité de stationnement. Des travaux vont s'engager au parc Marcel Cachin pour accroître le nombre de places. Rappelons aussi les aménagements du quartier du 19 mars 62 et des rues Fabien et Thorez pour améliorer le stationnement. Enfin, la municipalité agit pour que chaque citoyen fasse preuve de civisme notamment en respectant la réglementation aux abords des écoles. Ainsi est-il préférable pour des raisons de sécurité d'accompagner ses enfants à pieds. Une action, nommée «pédibus», est engagée avec les parents d'élèves, les enseignants et les enfants de l'école Joliot-Curie, qui va consister à favoriser ce moyen de déplacement.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste
et républicain

Montataire en fête

Le Festival "Danses et Musiques du Monde" vient à peine de s'achever et il fut une réussite malgré un soleil discret. La recette de ce succès? L'idée simple de notre adjoint à la culture Louis Raymond qui voulait redonner un peu de vigueur à la traditionnelle fête de l'Ascension qui perdait chaque année des exposants et ne bénéficiait d'une animation que ponctuelle. La chute du nombre d'exposants semble arrêtée mais peut-être devrions-nous proposer un espace plus important aux brocanteurs toujours plus nombreux? Le défilé remporte une ferveur grandissante et le passage dans la rue Gabriel Péri permit à un grand nombre d'habitants des Martinets de bénéficier du spectacle. De plus, pour la première année, nombreux furent les Montatairiens et Montatairiennes avec appareil photo et caméscope pour filmer ce défilé. Les spectacles proposés l'après-midi du 5 mai ont également trouvés leur public en proposant des groupes éclectiques allant du Souvenir du Portugal au groupe Lembraça (Brésil) ou encore les Orchidées et Massalé (Réunion). Enfin, la soirée Hip Hop du 4 mai fut aussi une réussite : vivement l'année prochaine !

Vos élus socialistes :

Marie-France BISSANGOU,
Patrick BOYER,
Colette BURATO,
Ludivine CORTES,
Muriel DACHEUX,
Stéphane GODARD,
Louis RAYMOND,
Alain WOZNIAK .

PS : La tribune initialement prévue sera publiée dans le prochain magazine municipal

Groupe
«Montataire
Pour Tous»

Circulation à Montataire : Circulez !

Malgré qu'un rapport ait été établi pour faciliter la circulation dans Montataire (et cette étude a coûté très cher !) les propositions semblent bien mal appliquées. S'il est vrai que certains manquent parfois de civisme, il n'en est pas moins vrai que les responsables de la commune ont toujours de bonnes raisons de ne pas répondre aux problèmes ou d'y répondre à côté.

Les passages surélevés/ralentisseurs : ou ils sont trop coûteux ou détériorent les bus nous dit la mairie. En tout cas, alors qu'aucun riverain ne les réclamait, deux passages piétons/ralentisseurs rue Ginisti ont été installés avec une rapidité exemplaire, tandis que rue Louis Blanc, face à l'école Joliot Curie les habitants du quartier et parents d'élèves attendent toujours les deux ralentisseurs pour la plus grande sécurité des enfants (Il y en avait un, avant, nous nous demandons pourquoi il a été supprimé ?)

Beaucoup de communes ont déjà adopté les panneaux 30 km/h en centre ville, nous souhaitons les mêmes mesures à Montataire.

Toujours pour votre sécurité, nous réclamons une meilleure signalisation routière par des panneaux indicateurs : entre la rue des Déportés et rue de l'Eglise, la rue Jean Jaurès est à double sens. Aucun panneau ne l'indique alors que la rue Jean Jaurès est tout au long à sens unique. (Danger !)

Il manque un panneau «interdiction de tourner à gauche» en bas de la rue A. Desnosse. Beaucoup d'automobilistes empruntent à contre sens la rue de la République pour aller se garer sur le parking Cachin. Nous devons obtenir les améliorations qui sont possibles dans notre ville ! Ce que nous venons d'énumérer ne représente qu'une infime partie des dysfonctionnements dus à une mauvaise maîtrise et organisation de la circulation dans notre ville. Lors de nos permanences (de 10 h à 12 h le samedi) nous étudierons avec vous vos problèmes de circulation dans Montataire.

Montataire Pour Tous :
Utile et Complémentaire

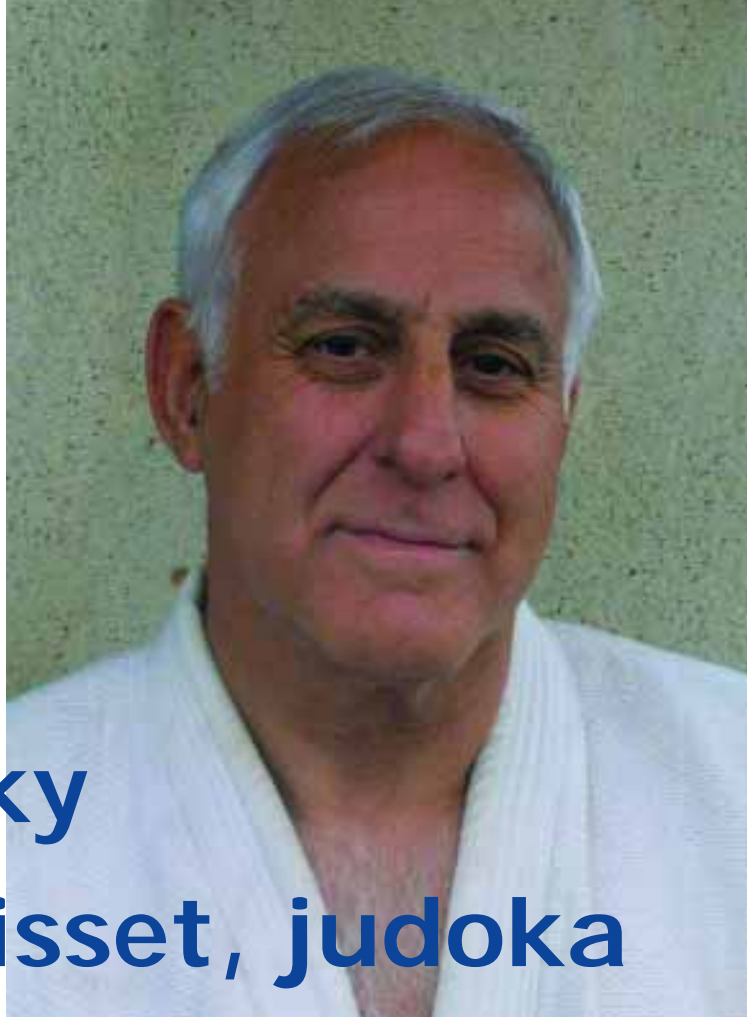
Il est septième dan de judo et pratique cet art martial depuis plus de quarante ans. Son parcours ne s'en est jamais écarté. Nous dressons ici le portrait de Jacky Hérisset, fondateur du club de judo de Montataire.

Avec sa silhouette massive et puissante, on prendrait facilement Jacky Hérisset pour un joueur de rugby. Remarquez, c'est bien par cela qu'il a commencé, l'espace d'une année avant de découvrir le judo. Adieu gazon, adieu crampon. Le judo le saisit pour ne plus jamais le lâcher. Il y consacre tout ce que sa vie professionnelle lui laisse de temps libre. C'est pourquoi il regarde la retraite approcher à grands pas avec satisfaction. Mais sans impatience. Sans doute parce que sa fonction de responsable des risques industriels chez Arcelor l'a passionné.

Puisque l'âge le contraint à mettre fin à son activité professionnelle, qu'à cela ne tienne, il fera davantage de judo car là, il n'y a pas d'histoire d'âge. Seule la passion importe. De cela, Jacky Hérisset ne manque pas. Il en est plein. Tellement plein que peu lui importait de s'entraîner, à ses débuts, dans des salles aux vitres cassées, de payer lui-même ses frais de déplacement pour assister aux compétitions. Lorsqu'il s'installe dans la région, à l'aube de ses vingt ans, et qu'on lui demande de développer la technique dans le département, il se fiche de travailler dans des salles provisoires : «on prenait nos propres voitures, on y mettait les tapis qu'on allait poser à la salle Marcel Coene; une fois les élèves repartis, on les remportait là où on les avait pris...»

De fil en aiguille, il développe avec d'autres le judo dans l'Oise et en Picardie, crée le comité départemental de judo et le club de

Jacky Hérisset, judoka



Montataire, fait venir dans la région des figures illustres du judo.

Tout cela ne lui fait pas oublier son propre entraînement, sa quête de perfection. Il est avant tout un judoka. Et pour cause, il décroche en décembre 2004, à l'âge de 61 ans, son 7e dan de judo. Moment important. Il s'agit d'une nomination, comme une reconnaissance du travail accompli tant au niveau personnel que collectif : l'implication dans la vie de la fédération, le temps qu'il consacre à l'enseignement de cette discipline sportive sont pris en compte.

Il se souvient aussi du 6e dan, passé voilà plus de vingt ans : «J'ai dû travailler deux ans pour le préparer, deux à trois fois par semaine, trouver des techniques, des choses personnelles. J'avais quarante-quatre ans ». Après plus de quarante ans de pratique, Jacky Hérisset ne s'entraîne plus de la même manière. Ses derniers championnats de France remontent au courant des années 1970. «Les compétitions me

manquent mais il faut accepter de se retirer pour passer à autre chose». Comme se consacrer au Shi et au Ghi, autrement dit l'esprit et la technique. La technique, c'est «prendre plaisir à vaincre son adversaire sans sentir le mouvement». L'esprit «est plus difficile à définir, c'est assez animal. Dès qu'on tient le kimono de son adversaire, il y a des courants qui passent qui nous permettent d'évaluer très vite son niveau. On le sent au contact de l'autre, du déplacement...»

Après tant d'années, cette pratique martiale a imprégné toute sa vie, allant jusqu'à l'influencer dans son choix professionnel : ingénieur, il a choisi la prévention des accidents industriels : «Alors que j'arrive à la fin de ma carrière, j'ai l'impression d'avoir aidé l'homme à ne pas se blesser. Je me suis battu pour respecter la nature et les hommes.» Jacky Hérisset le dit avec calme et sincérité, du plus profond de cette force intérieure qu'il dit avoir trouvée dans le judo.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Mars 2005

VAN GÈLE Chloé, le 25,
BORIES Hortense, le 29.

Avril 2005

COEURET Océane, le 1er,
MEDJAHED Mathias, le 2,
PRUDHOMME Rachelle, le 5,
LAMOITY Lilian, le 8,
GOUDIN Noa, le 9,
ROUSSILLON Thomas, le 11,
BADDOURI Loubna, le 12,
AY Assia, le 15,
BAKOURI Mohamed, le 18,
TRIBOUILLOY Nicolas, le 18,
RYBACKI Eléna, le 25,

Ils se sont mariés

Avril 2005

MAHANI Mohamed et BENKHEROUF Houria, le 9,
BOUIH Mounir et EL RHYAR Amale, le 30.

Ils sont décédés

Mars 2005

HÔ-THI-KHA, 90 ans, veuve LAURENT, le 28.

Avril 2005

OBRY Jacques, 72 ans, le 19,
DEROUET Lionel, 53 ans, le 19,
DERAMBURES Robert, 69 ans, le 20.

Qualité de vie

Nous vous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien, n'est autorisé qu'aux horaires suivants :
Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Réunion publique sur la fiscalité locale

Pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens concernant les impôts locaux, une réunion d'information sera organisée par la municipalité. Initialement prévue avant les congés d'été, les élus tenant compte d'un calendrier de manifestations très chargé au mois de juin, ont fixé la rencontre publique sur la fiscalité au mardi 20 septembre à 20 h. Chaque foyer recevra à la rentrée une invitation à participer à cette importante réunion.

Droit de réponse

Nous publions ci-dessous la réaction de Monsieur le Maire de Thiverny suite à la tribune libre du groupe socialiste signée par M. Stéphane Godard, parue dans notre magazine n°18.

Monsieur,

A la lecture du bulletin municipal de la ville de Montataire, je m'étonne de la rédaction de votre article concernant la galerie marchande du centre Leclerc.

Il est navrant qu'en tant qu'élu vous ne précisiez pas que le centre Leclerc se trouve sur la commune de Thiverny et non celle de Montataire; le retard que vous mentionnez est justifié par des négociations que nous avons établies avec l'union des commerçants de Montataire en mairie de Thiverny pour éviter la concurrence et répondre aux besoins des habitants.

Je suis à ce jour très satisfait des commerces diversifiés qui ont accepté de s'installer dans la galerie marchande et je profite de ce droit de réponse pour leur souhaiter la bienvenue et d'inciter les lecteurs du bulletin de faire confiance à ces nouveaux commerçants.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre note afin d'éviter de mauvaises interprétations.

Veuillez croire, Monsieur, en mes sentiments distingués.

*Le Maire de Thiverny,
Jean-Luc Dion*

Inscriptions aux activités d'été

Service municipal des sports

- stage multi sports de 9 à 16 ans du 4 au 22 juillet.
10 € la semaine

OMS

- Les Razmokets de 4 à 8 ans du 4 au 29 juillet.
20 € la quinzaine

Inscriptions au service des sports le mardi 14 juin de 17 h 30 à 19 h 30 et le mercredi 15 juin de 13 h 30 à 17 h 30

Centre de loisirs

mini camps et séjours en juillet et août pour les enfants de 4 à 16 ans
inscriptions chaque mercredi de juin de 17 h 30 à 19 h au centre de loisirs P. Legrand

Pharmacies

Chaque samedi après midi et chaque lundi matin une pharmacie est ouverte à Montataire. Renseignements affichés à l'entrée de chaque pharmacie.

DU 22 AU 26 JUIN 2005

10^{ÈME}

RONDE

DES SPORTS

g r a p h i s m e C . M a r c o u x



MONTATAIRE